

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Il est louable de visiter l'exposition agricole, mais il l'est encore plus d'être soi-même l'un des exposants.

L'Exposition Agricole de Huntingdon.—Cette exposition, toujours très importante au point de vue de l'industrie animale, est fixée cette année au 11 et 12 septembre.

Amqui, Causapscal, St-Vianney, Ste-Luce et Luceville.—Plusieurs de nos abonnés de ces paroisses ont dû recevoir leur journal en retard la semaine dernière. En toute justice pour les employés de la poste nous tenons à déclarer qu'il n'y a pas de leur faute, et qu'ils se sont prêtés avec beaucoup d'obligeance à réparer une erreur d'expédition commise ici et que nous attribuons à la fatigue causée chez les pauvres employés de bureaux de ville par la chaleur caniculaire. Nous espérons que ce retard ne se renouvelera plus.

Un autre cochon qui promet.—Il est de l'Ontario, celui-là, et la propriété de M. Michel Grezela, de Fauquier. C'est un reproducteur Yorkshire, provenant d'une station expérimentale. Né le 1er mai, nourri à l'herbe plus un peu de lait provenant de la beurrerie ou de la fromagerie, il pesait déjà, au 1er août, 145 lbs. Bien noter que le propriétaire ne l'a jamais alimenté en vue de l'engraisser, car il pèserait déjà 200 lbs. Voilà un animal dont l'élevage a coûté bien peu. N'empêche que son propriétaire en a déjà refusé \$35.00 alors qu'il n'avait que trois mois.

"Le Bulletin" et ce vol de \$20,000.—Un hôtelier de Chicoutimi vient de se faire voler \$20,000 pour avoir écouté les belles paroles d'individus qu'il ne connaissait pas, et avoir signé à leur instigation un tout petit document. Si ce malheureux avait mis **Le Bulletin de la Ferme** à la disposition de ses clients, dans son hôtel, il serait probablement aujourd'hui encore en possession de la petite fortune que des chevaliers d'industries lui ont escamoté en lui faisant écrire deux mots. **Le Bulletin de la Ferme** n'a cessé, en effet, de mettre ses lecteurs en garde contre l'espèce de filous auxquels la victime de Chicoutimi a récemment eu affaire.

Demandez le **Bulletin de la Ferme** dans tous les hôtels ruraux.

Pommes, prunes et "Semaines Sociales".—Les semaines sociales sont à la mode, et c'est là une mode excellente, nécessaire même. La dernière s'est ouverte à Sherbrooke lundi. On y a beaucoup traité de la propriété. Mais il est un aspect de la question qui mérite plus que jamais l'attention du sociologue et de l'économiste: le respect des fruits qui croissent sur la propriété. Que l'on enquête et l'on ne tardera pas à découvrir que si la culture fruitière est si peu en honneur dans la plupart des villages et des paroisses de la province, le fait est tout particulièrement dû à ce que le propriétaire ne peut protéger ses pommes, ses prunes, ses melons et autres fruits contre les maraudeurs de tout âge et de tout acabit, assez souvent, trop souvent hélas! ses propres voisins.

Voilà la vérité toute nue, telle que l'aiment à la voir étalée les honnêtes gens.

Nous reconnaissons avoir tort.—Une importante revue religieuse, **Les Missions Franciscaines**, veut bien s'occuper de nous et faire à notre endroit un peu de critique. C'est son droit; et nous ne craignons pas la critique. Sous la signature de **Rural**, ce magazine, fort intéressant d'ailleurs, et d'ordinaire bien informé, nous reproche une négligence de nature assez grave, dont nous serions habituellement coupable, prétend-il. Nous ne prendrons pas la mouche, nous ne brandirons pas pour si peu la hache de guerre, surtout contre une publication religieuse. Nous préférons avouer tout de suite que nous avons eu tort; d'ailleurs tous nos amis nous le disent. Pour mettre la chose très claire devant le public, nous reproduisons en entier l'article de **Missions**, et soulignons le passage qui nous incrimine. Après quoi le public jugera.

"La Province de Québec, ou pour mieux dire le Canada français et catholique est donc enfin dotée d'une revue hebdomadaire des choses de l'agriculture, des intérêts de la ferme et du foyer".

"C'est la réflexion qui nous vient à l'esprit chaque fois que nous parcourons cet intéressant magazine, qui nous arrive tous les jeudis et dont la rédaction est simple, sans prétention, gaie, mais substantielle et pratique, à la portée de tous, enfin.

Chacune des livraisons comporte de 24 à 36 pages, dont quelques-unes illustrées et toutes remplies de matières intéressantes, surtout pour les classes rurales villageoises ou agricoles. Ce qui étonne, c'est la modicité du prix de l'abonnement: 75 sous par an seulement—un sou et demi par semaine.

Nous ne trouvons au BULLETIN DE LA FERME qu'un tort. Il néglige trop de faire connaître ses mérites au public de la campagne.

Sa circulation serait vite décuplée s'ils se donnaient la peine de l'annoncer auprès de qui de droit.

A tout événement, nous souhaitons encore de nombreux succès à cet utile et quasi-indispensable revue de la ferme et du foyer.

Dans "**Les Missions Franciscaines**" **Le Rural**.

Les Prévoyants du Canada.—Le rapport au 30 juin des Prévoyants du Canada vient de paraître. Pour les premiers six mois de 1924, l'augmentation du capital a été de \$260,885.31, portant l'actif à \$3,642,928.30. Les sociétaires au nombre de 67,417, sont porteurs de 136,177 parts.

Garantie pour l'acheteur.—Nous n'acceptons aucune annonce avant de nous être préalablement enquis si l'annonceur est digne de confiance en affaires.

En conséquence le lecteur peut compter que les marchandises ou les services annoncés dans ce journal sont conformes à la description qu'en fait l'annonceur.

De plus, **Le Bulletin de la Ferme** exige de ses annonceurs une déclaration signée, en vertu de laquelle ceux-ci s'engagent à accepter la décision de l'administration du journal, au cas où les marchandises ou les services offerts par l'annonceur ne seraient pas conformes à la description publiée dans nos colonnes, cela pourvu que toute telle réclamation soit faite au cours des trente jours après la transaction mise en cause.

La déclaration que signent nos annonceurs

A l'Éditeur du Bulletin de la Ferme,

339 Avenue Viger, Montréal.

Monsieur,

Nous soussignés, désireux d'annoncer dans votre journal, garantissons par la présente que tous les faits mentionnés dans nos annonces sont absolument véridiques et en aucune manière exagérés.

S'il arrivait que quelque lecteur du **Bulletin de la Ferme** eût à se plaindre d'aucune transaction avec nous, au cours des trente jours qui suivraient toute telle transaction, nous vous autorisons par les présentes à disposer de toute telle plainte conformément à votre jugement, et nous nous engageons à accepter votre décision, même si le plaignant exige remboursement.

La présente déclaration et garantie est valable de ce jour à un an après date de l'insertion de notre dernière annonce dans votre journal.

(Signé) PAUL SABLON,
204, Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Voir annonce page 601.

Pèlerinage au pays d'Évangéline

Le voyage en Acadie

Afin d'accueillir le plus de monde possible le Chemin de fer national du Canada a accordé un second convoi spécial aux organisateurs du "Pèlerinage canadien au pays d'Évangéline", mais malgré tout on commence déjà à refuser du monde, le maximum de 250 voyageurs étant atteint depuis plusieurs jours. C'est dire le succès remporté par le "Devoir", surtout par le Chemin de fer national du Canada et l'intérêt que l'on porte à nos frères Acadiens.

Le "Special Acadie" ainsi que l'on nomme le convoi du réseau national qui transportera les pèlerins canadiens dans les provinces maritimes sera donc divisé en deux sections, chacune transportant 125 personnes, mais toutes deux arriveront en même temps aux endroits où des réceptions ont été organisées de sorte qu'il n'y aura pas de retard et que chacun aura un confort.

L'enthousiasme soulevé en dehors des Provinces Maritimes par cette excursion extraordinaire a son écho en Acadie où de grands préparatifs sont faits pour la réception des voyageurs. Nous croyons intéressant de publier ici le programme résumé des fêtes qui attendent les "pèlerins canadiens" en Acadie:

Dimanche, 17: Départ de Montréal, Gare Bonaventure, à 3 h. p.m.

Lundi, 18: Edmundston: Réception officielle par la ville et les associations acadiennes; Saint-Léonard: Réception par les citoyens, de la région; Moncton: Réception par les citoyens, le maire en tête, et les associations à la salle de la paroisse de l'Assomption. Chant par le chœur des Petits Chanteurs de l'Assomption.

Mardi, 19: Grand Pré: Visite de la Chapelle du Souvenir. Bénédiction d'une croix à Horton Landing, l'endroit de l'embarquement des déportés. Annapolis: réception présidée par le juge en chef de la Nouvelle-Ecosse; visite du Fort Anne sous la conduite de M. Fortier conservateur du fort. Weymouth: souhaits de bienvenue des Acadiens de la Baie Sainte-Marie; promenade en auto à Saint-Bernard et souper sur l'herbe à la

Pointe de l'Eglise servi par le personnel du train. Ralliement des acadiens et visite des environs.

Mercredi, 20: Yarmouth: Visite de la ville et du port. Tusket: Point de ralliement des acadiens des environs;—Pubnico: rencontre des Acadiens. Bain de mer près de Shelburne.

Judi, 21: Halifax: Réception par le Premier Ministre de la Province et les autorités de la ville; visite du port en bateau; concerts spéciaux dans les parcs publics pour les excursionnistes. Le grand parc d'amusement de Halifax a aussi été mis gracieusement à la disposition des excursionnistes. Dévoilement d'un monument sur le terrain de l'Université.

Vendredi, 22: College Bridge, Messe à l'Université St-Joseph. Déjeuner offert par les autorités de cette maison, Ralliement des Acadiens des environs. Memramcook. Moncton. Promenade en auto organisée par les Acadiens de la région. Visite à Shédiac: collation aux homards et aux moules; visite de Grande Digue, Cocagne, Cap Pelé, Scoudouc, Barachois, Bouctouche, etc.

Samedi, 23: Retour de jour par la Matapédia et les plages du Bas Saint-Laurent. Arrivée à Montréal à 8 h. p.m.

Ce programme écourté donne une faible idée de la réception qui attend les Canadiens de toutes les parties de Québec, Ontario et la Nouvelle-Angleterre qui vont en Acadie ce mois-ci. Assurés de pareil accueil et voyageant en excellente compagnie dans un convoi de luxe, ils ne peuvent manquer de goûter le voyage des Provinces Maritimes.

Parmi les personnes de marque qui font le voyage en Acadie, l'on remarque MM. Henri Bourassa, le chanoine Desranleau, chancelier du diocèse de St-Hyacinthe, l'abbé Cyrille Gagnon, supérieur du Grand Séminaire de Québec; le R. P. Fusey, O. M. I., représentant l'Université d'Ottawa; Mgr Richard, curé de Verdun, Qué.; J. N. Cabana, directeur de la Sauvegarde; R. Bergeron, représentant l'Association des notaires; J. Blain, représentant l'A. C. J. C.; E. Vézina, secrétaire de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique; Jos. Versailles, de Montréal, et plusieurs autres.